

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL NERVIEUX – 10 DECEMBRE 2010

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jacques GUILLERMET, Maire.

Etaients présents : Mr Jacques GUILLERMET, Mr Jean-Luc DURRIS, Mr Serge TAMAIN, Mr Hervé CASTAINGS, Mr Jérôme BRUEL, Mr Gérard BRUEL, Mr Jean François BAZZARA, Mr Patrice GEIGER, Mr Olivier SOUZY, Mme Solange DUTOUR, Mr Arnaud MIGNARD

Absents : Mme Laurence COUBLE, Mme Virginie BONNET

Procurations : Mme Virginie BONNET à Mr Serge TAMAIN

DELIBERATIONS MODIFICATIVES :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les délibérations modificatives concernant le budget communal et le budget assainissement permettant d'affecter les excédents de certains comptes comptables aux comptes négatifs sans accroissement global de la dépense. Ces délibérations modificatives ont été approuvées à l'unanimité.

VOIRIE / ASSAINISSEMENT

- **Future station d'épuration :**

Le Préfet de la Loire a fait parvenir par courrier un arrêté tacite sur le rejet des eaux de la Nouvelle Station d'Épuration de Nervieux ce qui permet de lancer définitivement la réalisation du projet. Monsieur le Maire en informe le Conseil Municipal. Il présente également le cahier des charges élaboré par la Société SIMBIO. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à lancer la consultation des entreprises pour la réalisation de la Station d'Épuration.

Le fichier de consultation envoyé par SIMBIO présente la synthèse du dossier de réalisation.

Les entreprises soumissionnaires seront départagées selon les critères suivants :

- 50 % de la valeur technique
- 40 % de la prise de prestation
- 10 % de délai de réalisation.

- **Projet acquisition des terrains aux abords du cimetière:**

La Mairie a reçu une mise en demeure d'acquérir une parcelle de terrain en zone UB située à proximité du cimetière. Cette parcelle étant inscrite dans le Plan Local d'Urbanisme, sous forme d'emplacement réservé pour l'extension du cimetière.

Le Conseil Municipal doit étudier davantage le dossier avant de prendre une décision définitive, et après consultation de « France Domaines » pour connaître l'avis des experts. Une décision sera prise lors d'un prochain Conseil Municipal.

PERSONNEL COMMUNAL

• **AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL DE LA CANTINIÈRE :**

La Commission «école» propose à la municipalité d'augmenter le temps de travail de la cantinière en raison d'une nouvelle affectation de tâches ménagères, précédemment réalisées par l'ATSEM partie en retraite. Le Conseil Municipal délibère favorablement à l'augmentation du temps de travail de la cantinière qui devra travailler 34 heures et 50 minutes par semaine en temps de travail annualisé.

DIVERS

➤ **Festivités :**

➤ **Vœux du maire et accueil des nouveaux arrivants :** les vœux auront lieu le dimanche 9 janvier 2011 à 11h00 la salle Jeanne d'Arc.

A cette occasion, le Maire offrira une rose aux nouveaux habitants, ainsi qu'un livret sur l'Histoire du Village et le livret « Découvrir Nervieux » et découvrir la présentation vidéo portant sur les réalisations 2010 et les projets 2011. Toute la population est cordialement invitée à cette cérémonie, afin de faire connaissance avec les nouveaux habitants

➤ **Départ en retraite de Claire SOUZY :** une cérémonie, pour fêter le départ en retraite aura lieu le jeudi 16 décembre 2010 à partir de 18H00 au RPI Nervieux-Mizérieux. Le corps enseignant, les employés municipaux et les anciens élèves ont été invités à fêter ce départ. Après 37 ans de service au sein de l'école, Claire SOUZY recevra une médaille du travail et un cadeau pour les services rendus à la collectivité

➤ **Paul LAFFOND** recevra également la médaille de travail pour 20 années de service au sein du service technique que la commune ainsi qu'un cadeau de remerciement.

➤ **Jugement du Tribunal Administratif : contestation de permis de construire :** le recours de la société SEMI PRODUCTION contre le permis de construire délivré par la COMMUNE de Nervieux n'a pas été jugée recevable par le Tribunal Administratif de Lyon. De ce fait, la société Le BOUT DU MONDE peut donc construire sur le terrain, situé en face de l'usine.

➤ **Activité de la Gendarmerie sur la commune:** il est constaté une augmentation de la délinquance sur le département. Toutefois, les services de la gendarmerie sont de plus en plus performants car de nombreuses affaires sont solutionnées. Sur la commune, le nombre de délits s'avère faible. Il s'agit de quelques cambriolages auxquels s'ajoutent les accidents de la circulation. Globalement, la situation s'avère calme.

➤ **Budget 2011 :** une réunion préparatoire à l'élaboration du budget 2011 est programmée courant janvier, pour statuer sur les projets envisagés, en

tenant compte des contraintes financières (départ prochain du péage de l'A89, impact de la crise sur les recettes de la taxe professionnelle).

➤ **Date du prochain conseil municipal :** Le prochain Conseil Municipal aura lieu fin janvier 2011.